



Mon divorce se passe tres mal

Par **divinity**, le **18/08/2012 à 14:50**

Bonjour,rnrnje suis en instance de divorce que je ne souhaite pas pour ma part et je passe bientot en conciliation j aimerais savoir comment cela va se derouler rnrnmon mari souhaite un divorce a l amiable et je ne le souhaite pas etant donné qu'il ma quitté par téléphone et pour quelqu un d autre soit dit en passage n'est plus avec cette personne ca a duré un moisrnrnde puis il refuse tout contact moi j ai les organismes de credit et la banque qui m apel pour les soucis et me demande de m arranger avec lui mais il refuse tout contact il a meme porté plainte contre moi pour apel et sms malveillants rnrnje suis perdu car les lettres de relance c'est moi qui l'ai recoit lui serait hebergé apparament dans sa famille je ne gagne que le smic et je verse ma part tous les mois sur notre compte joint des credits et facture que nous avons ensemble mais le compte est debiteur les frais cours des prelevements sont rejetés et depuis quelques jjours on est fiché tous les deux donc ma banque ma informé que sur mon nouveau compte je n ai plus droit au debit autorisé rnrnque dois je faire ? merci

Par **cocotte1003**, le **18/08/2012 à 19:48**

Bonjour, vous n'etes pas obligé d'accepter un divorce amiable, vous pouvez prendre votre propre avocat pour défendre vos intérêts. le jour de la conciliation, le jue va prendre les premieres dispositions : résidence séparée, attribution du domicile conjugal, pensionvus pouvez aussi refuser le divorce et il ne sera pas prononcé avant 2 ans de résidence séparée, cordialement

Par **divinity**, le **19/08/2012 à 21:19**

merci pour votre réponse je passe en conciliation bientôt et j apprehende un peu ce qui va etre dit etant donné qu'il a port" plainte contre moi je suppose qu'il ne me fera aucun cadeau alors que je veux juste qu'il comprenne que je ne souhaite pas cette situation douloureuse car malheureusement je l aime toujours meme apres ce qu'il ma fait rnrnmerci cocotte 1003